

Violences domestiques et confinement : quelles solutions dans l'Hérault, le Gard, l'Aude, le Tarn, l'Aveyron ?

Date : 16-04-2020



VERBAL ABUSE CAN BE JUST AS HORRIFIC, BUT YOU DON'T HAVE TO SUFFER IN SILENCE. CALL THE AWARE HELPLINE FOR ADVICE AND SUPPORT, MONDAY TO FRIDAY FROM 3PM TO 9.30PM ON 1800 274 5935.

Augmentation de [14 à 17 %](#) des appels au 39 19 -plateforme téléphonique d'écoute et d'assistance aux femmes victimes de violences conjugales -, hausse de [30 %](#) des signalements à la police et de [20 %](#) des appels au 119 - pour les enfants... Encore plus qu'à l'accoutumée, les violences domestiques inquiètent !

Il est difficile de savoir exactement dans quelle proportion les actes de violences augmentent avec le confinement, ou même s'ils augmentent réellement, en raison du trop grand nombre de données inconnues. Selon la dernière enquête dite « [Virage](#) » de l'Institut National d'Études Démographiques, seules 13 à 19 % des femmes victimes de violences portent plaintes, certainement en partie par peur de tomber sur des policiers misogynes ou pour qui les violences conjugales relèvent des affaires privées du couple. Le confinement a-t-il convaincu en plus grand nombre d'entre elles de signaler leur situation, au vu du manque d'échappatoires ? Ou le nombre d'actes est-il en hausse ? Quoiqu'il en soit, pour les personnes victimes de violences domestiques, être confiné avec la personne violente est un terrible facteur aggravant !

Alors que faire, qui appeler, si vous ou quelqu'un de votre entourage se retrouve dans ce type

de situation ? Quelles associations on dû cesser leurs activités avec le confinement ? Le Poing fait un petit tour d'horizon des différentes options dans l'Hérault, le Gard, l'Aude, le Tarn et l'Aveyron !

Ne pas culpabiliser, être présent, intervenir

Si un de vos proches est victime de violences domestiques, il est important, quelle que soit ses décisions, de ne jamais le rebaisser ou le culpabiliser, et de rester dans la mesure du possible présent et à son écoute. Les mécanismes de violences et de manipulation domestiques reposent très souvent sur la culpabilisation, l'isolement et la dévalorisation de la personne qui les subit, on ne fait que les renforcer si on adopte aussi un de ces comportements.

Si vous avez des doutes quant à ce qu'il se passe chez vos voisins dans un moment de tensions évidentes, n'hésitez pas à intervenir en allant demander des explications. La violence et l'humiliation ne sont ni des affaires privées ni des affaires de couple, et dans le doute il vaut mieux prendre le risque d'interrompre une scène de ménage sans danger que prendre celui de laisser une personne exposée à des violences domestiques sans assistance. Si la situation vous paraît ingérable ou trop dangereuse, appelez la police au 17. Malgré de nombreux témoignages faisant état d'indifférence, voire de complaisance des forces de l'ordre dans les cas de dépôt de plainte, ils sont obligés d'intervenir après un appel signalant des violences.

Si vous soupçonnez un cas de violences domestiques dans votre entourage, essayez plutôt de rentrer en contact avec la victime sans que la personne violente ne soit mise au courant, pour éviter les représailles qu'elle pourrait faire subir à son entourage.

Sur l'ensemble du territoire

Le **119** est un numéro national dédié à la prévention et à la protection des enfants en danger ou en risque de l'être. Il est accessible 24h/24 et 7 jours sur 7 et gratuit. Documentation et possibilité de signalements sur le site suivant : <https://www.allo119.gouv.fr/>

Retrouvez aussi le [Point Écoute Gratuit](#), qui regroupe un groupe de professionnels prêts à être consultés, même en dehors des situations de maltraitance, sur tous les aspects de la relation parents/enfants durant cette période compliquée pour tous. Et le site [Grandir Ensemble](#), destiné avec le même champ de compétence aux enfants en situation de handicap et leurs parents.

Le centre de recueil des infos préoccupantes pour les mineur.e.s est joignable par téléphone gratuitement au 0 810 800 030.

Le 3919 est un numéro d'écoute destiné aux femmes visées par des violences conjugales. Gratuit, accessible du lundi au vendredi de 9h à 22h et de 9h à 18h le week-end, il permet la simple discussion, l'orientation vers des structures spécifiques le plus adaptées possibles, ou encore de donner l'alerte aux services compétents en cas d'urgence, que ce soit la police, les pompiers, la gendarmerie, le Samu...

Le 114 est l'équivalent SMS du 3919, très pratique pour donner une alerte en urgence sans être repéré par la personne violente, ou pour les personnes sourdes, malentendantes ou atteintes de troubles de l'élocution.

Le Planning Familial, joignable au 0 800 08 11 11, du lundi au samedi, de 9h à 20h, gratuitement, ne se contente pas de donner des informations ou de proposer un accompagnement sur les thèmes de la contraception et de l'avortement, il peut aussi conseiller et rediriger les personnes victimes de violences domestiques. Rappel important : une mineure a le droit d'avorter sans l'autorisation de ses parents, contactez le Planning pour plus d'infos.

Un plan d'action a été lancé pour inciter les pharmacies à servir de points d'alerte en cas de violences. Les victimes, même si elles sont accompagnées de l'agresseur peuvent y demander une intervention grâce au code « *Masque 19* ».

Une plateforme gouvernementale permet de signaler en ligne via un système de tchat direct avec la police, <https://arretonslesviolences.gouv.fr/> .

La possibilité existe de demander une ordonnance juridique de protection, délivrée par un juge des affaires familiales, auprès d'un tribunal judiciaire. Elle permet d'obliger la personne violente à se confiner ailleurs, et ne nécessite aucun dépôt de plainte préalable. Le formulaire est disponible [ici](#).

Des chambres d'hôtels et autres logements ont été mis à disposition pour permettre d'éloigner la personne violente, ou pour proposer des solutions d'hébergement transitoires aux femmes le

désirant.

Le **0 800 05 95 95** « Sos Viols Femmes Informations » est destiné aux femmes victimes de viols ou d'agressions sexuelles, à leur entourage et aux professionnels concernés. Le numéro est anonyme et gratuit depuis un poste fixe, du lundi au vendredi de 10h à 19h.

Dans l'Hérault

Pour les femmes victimes de violences, vous pouvez contacter :

-le CCAS 34, disponible au 04 67 58 07 03, de 9h à 17h, du lundi au vendredi.

- le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles : de 9h-12h30 (lundi au vendredi) au 04 67 72 00 24 ou à contact@cidff34.fr

- le Planning Familial a une antenne locale, avec une permanence téléphonique tous les jours du lundi au vendredi 9h à 13h au 04 67 64 62 19, et la possibilité de rencontres physiques, à la stricte condition d'avoir téléphoné auparavant. Les seuls locaux et permanences à être maintenus pendant le confinement sont ceux de Montpellier, les centres d'accueil d'Agde et Lunel sont fermés jusqu'à nouvel ordre. Un numéro spécial est mis en place pour les cas de mariages forcés, le 06 75 23 08 19.

Pour les enfants victimes de violences, en plus des numéros et plateformes nationales, vous pouvez contacter l'antenne locale du centre de recueil des infos préoccupantes pour les mineur.e.s au 04 67 67 65 62. Autre possibilité : contacter la [Prévention Maternelle et Infantile](#) du conseil départemental de l'Hérault.

Les intervenants sociaux spécialisés dans la prise en charge des victimes de violences dans les commissariats du départements sont joignables à ces numéros :

MONTPELLIER Secteur Police 04 99 13 51 33

HERAULT OUEST Secteur Gendarmerie 06 12 39 62 70

HERAULT EST Secteur Gendarmerie 04 99 53 59 28

Dans le Gard

Pour les femmes victimes de violences, vous pouvez contacter La Clède 30, disponible au 04 66 86 01 43 ou 06 45 26 99 15 de 9h à 17h du lundi au vendredi.

Si vous pensez un enfant en danger ou dans une situation préoccupante, appelez Alerte Enfants Gard au numéro gratuit 0 810 800 030. Autre possibilité : contacter la [Prévention Maternelle et Infantile](#) du conseil départemental du Gard.

Le Planning Familial du département est joignable à ce numéro : 04 66 86 19 85

Les intervenants sociaux spécialisés dans la prise en charge des victimes de violences dans les commissariats du départements sont joignables à ces numéros :

NIMES Secteur Police 04 66 27 31 89

GARD secteur Nord du département : Secteur Gendarmerie 04 66 38 43 38

ALES Secteur Police 04 66 78 14 49

GARD secteur Sud du département : Secteur Gendarmerie 06 19 29 39 36

BAGNOLS s/CEZE Secteur Police 04 66 90 63 94

Dans l'Aude

Dans l'Aude, pour les femmes victimes de violences, vous pouvez contacter le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles, de 9h-12h/14h-17h du lundi au vendredi au 04 68 42 51 30 ou par mail à narbonne@cidff.fr

Le Planning Familial de l'Aude est joignable à ce numéro : [04 68 27 30 65](tel:0468273065)

Si vous pensez un enfant en danger ou dans une situation préoccupante, contactez le Centre de recueil des informations préoccupantes pour mineur du département. Par téléphone au 04 68 11 66 42. Ou par mail à l'adresse crip11@orange.fr. Autre possibilité : contacter la [Prévention Maternelle et Infantile](#) du conseil départemental de l'Aude.

Les intervenants sociaux spécialisés dans la prise en charge des victimes de violences dans les commissariats du départements sont joignables à ces numéros :

CARCASSONNE Secteur Police 04 68 11 26 00 / 06 30 27 74 13

NARBONNE Secteur Police 04 68 90 38 50 / 06 30 27 74 13

Dans l'Aveyron

Dans l'Aveyron, pour les femmes victimes de violences, vous pouvez contacter le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles au 05 65 68 18 09.

Ou le Planning Familial de Millau au 05 65 60 51 75 les mardi, mercredi , jeudi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30, ou encore celui de Rodez tous les jours de 9h à 17h au 06 33 07 00 83.

Dans l'Aveyron, pour les enfants victimes de violences, vous pouvez contacter le centre de recueil des infos préoccupantes pour les mineur.e.s au 05 65 73 68 66 ou 05 65 73 68 46. Le service est disponible tous les jours ouvrables de 8h30 à 17h30. Autre possibilité : contacter la [Prévention Maternelle et Infantile](#) du conseil départemental de l'Aveyron.

Dans le Tarn

Pour les femmes victimes de violences, vous pouvez contacter :

- Paroles de femmes 81 à Gaillac, disponible au 0951873170, de 10h à 19h le lundi, de 10h à 17h30 les mardi et jeudi, et de 9h à 17h le vendredi

- Du côté des femmes 81 sur Albi, au 05 63 49 88 00 24h/24 7j/7

- le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles :de 9-12h/14h-17h du lundi au vendredi au 07 82 89 31 66 et par mail aux adresses cidffcastres@wanadoo.fr ou cidff.tarn@wanadoo.fr

- le Planning Familial, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h -17h, permanence téléphonique au 06 51 60 54 49.

Pour les enfants victimes de violences, vous pouvez contacter la [Prévention Maternelle et Infantile](#) du conseil départemental du Tarn.